

Compte rendu de la séance

du lundi 04 septembre 2017

Date de convocation 29/08/2017

Présents : Max GUIPAUD, Robert CINQ, Alain BRUYERE, Franck SANSUS, Cédric RUAULT, Laurence RIVIERE, Frédéric BOYER, Françoise GARRIGUES, Éric SICARD

Absents représentés : Cédric LOUBET par Laurence RIVIERE

Secrétaire(s) de la séance: Robert CINQ

Ordre du jour:

- Convention de servitudes et de mise à disposition avec ENEDIS
- Projet de règlement pour les cimetières
- Randonnée nocturne
- Fête 2018
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

ENEDIS : Convention de mise à disposition et servitudes (DE 2017 036)

Afin d'améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS a un projet d'enfouissement de ligne électrique sur la commune.

Monsieur le Maire informe l'assemblée du dit projet et demande de bien vouloir délibérer :

- sur la permission d'occupation du domaine public, la parcelle B 1555, dans le but d'installer un poste de transformation électrique.
- sur les servitudes des ouvrages électriques, les parcelles B 428, B 1177 et B 1514

Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- de valider le projet d'enfouissement de la ligne électrique et de mise à disposition du domaine public pour l'installation d'un transformateur
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire ou son adjoint pour signer les conventions et tout autre document nécessaire à la réalisation du projet.

Projet de règlement intérieur dans les cimetières :

Monsieur le Maire rappelle que depuis le début de l'année, un travail de remise à jour des cimetières de la commune a été entrepris.

La première phase porte sur la création d'un dossier photographique par cimetière.

La deuxième phase consiste à mettre en place un règlement intérieur.

Monsieur le Maire propose un projet afin de l'adapter aux besoins de la commune.

Randonnée nocturne :

Préparatifs pour la randonnée du vendredi 9 septembre.

Fête 2018 :

Penser à réserver les intervenants pour la fête de mai prochain

Questions diverses :

- la commune a reçu une demande de délimitation de propriété et d'alignement individuel, n'ayant que peu d'éléments d'informations, la décision est reportée.

- fermeture mairie :

la secrétaire de mairie étant en formation le jeudi 21 septembre, le lundi 9 octobre et le jeudi 12 octobre la mairie sera fermée au public.

La séance est levée à 22h15

NOM	FONCTION	SIGNATURE
GUIPAUD Max	Maire	
CINQ Robert	Adjoint Au Maire	
BRUYERE Alain	Adjoint Au Maire	
SANSUS Franck	Adjoint Au Maire	
RUAULT Cédric	Adjoint Au Maire	
RIVIERE Laurence	Conseillère Municipale	
CADAUX Chantal	Conseillère Municipale	Excusée
BOYER Frédéric	Conseiller Municipal	
LABEUCHE Mélinda	Conseillère Municipale	Excusée
LOUBET Cédric	Conseiller Municipal	Représenté par RIVIERE Laurence
GRIFFEL Thierry	Conseiller Municipal	Excusé
PIETRAVALLE Philippe	Conseiller Municipal	Excusé
GARRIGUES Françoise	Conseillère Municipale	
SICARD Éric	Conseiller Municipal	
CROUZET Yvette	Conseillère Municipale	Excusée